

L'HEBDO DU CNDH

N°37 - du 21 au 27 avril 2014

www.cndh.ma

M. EL YAZAMI REÇOIT LE COLLECTIF KAFALA

M. El Yazami a reçu le lundi 21 avril une délégation du Collectif Kafala, venu présenter au président du CNDH les évolutions récentes de ce dossier, ainsi qu'un projet de recherche sur la mise en œuvre de la loi sur la kafala et ses effets sur les enfants.

M. ESSABBAR AU FORUM DE LA MAP

Le secrétaire général du CNDH, M. Mohamed Essabbar a participé le mardi 22 avril à une nouvelle édition du Forum de la MAP organisée sur le thème «droits de l'Homme et Etat de droit au Maroc, réalisations et perspectives». Après avoir mis en exergue les avancées réalisées dans le domaine des droits de l'Homme au Maroc, M. Essabbar a souligné que 'la consécration de la culture des droits de l'Homme fait face à plusieurs défis dont la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, la liberté de croyance et la gouvernance sécuritaire', en plaidant pour 'le développement d'un usage responsable du droit de manifestation pacifique et la consécration de la relation entre responsabilité et reddition des comptes'.

EMIGRATION : HOMMAGE À IDDER ARSALA

M. Driss El Yazami a participé le 26 avril à Agadir à l'hommage rendu au militant et défenseur des droits des migrants marocains en France, M. Idder Arsala, ancien président de l'Association des Marocains de France. Cette rencontre a été organisée par l'Université Ibn Zohr d'Agadir en partenariat avec le CNDH et le CCME sur le thème 'Idder Arsala : De l'émigration forcée à l'engagement politique et associatif'.

HOMMAGE AU MILITANT OMAR SAÂDI

Le Conseil et sa Commission régionale d'Oujda-Figuig ont organisé le samedi 19 avril à Figuig la commémoration du quarantième jour du décès de Feu Omar Saâdi, cadre au Conseil, défenseur des droits de l'Homme et ancien détenu, décédé en mars dernier des suites d'une longue maladie. Lors de cette cérémonie qui a réuni les collègues, les amis et les membres de la famille du défunt, les discours et les témoignages se sont succédés pour souligner les qualités humaines du défunt ainsi que son militantisme en faveur de la cause des droits de l'Homme, au sein de l'Instance équité et réconciliation, lors de la mise en œuvre du programme de réparation communautaire, au bureau administratif régional du CCDH à Oujda, et plus récemment lors du lancement de la dynamique de la Commission régionale d'Oujda-Figuig.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

Responsable au ministère des droits de l'Homme de la République de Guinée (le 22 avril) : M. Driss El Yazami a reçu au siège du Conseil, M. Alhousseine Thiam, Chef de Cabinet du ministre des droits de l'Homme et des libertés publiques de la République de Guinée (Guinée-Conakry). Le responsable guinéen a exprimé le souhait de son pays, qui a lancé le processus de création de son institution nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme, de s'imprégner de l'expérience du CNDH (cadre juridique, prérogatives, compositions, mécanismes régionaux).

Groupe d'étudiants américains (le 22 avril) : M. Bouchaib Doukiffel, chargé de mission au département promotion des droits de l'Homme a reçu un groupe de 12 étudiant(e)s américain(e)s en séjour au Maroc dans le cadre d'un programme d'étude organisé par l'Institute For The International Education of students. M. Doukiffel a présenté aux étudiants américains les principales étapes du processus de justice transitionnelle au Maroc, le CNDH (prérogatives, composition, mécanismes régionaux, projets, actions), ainsi que les rapports thématiques et les mémorandums qu'il a publiés. Des questions d'actualité portant notamment sur les droits des femmes, des enfants et des immigrés ont été également abordées.

CRDH**MARRAKECH**

PRESSE RÉGIONALE ET PROMOTION DE LA CULTURE DES DROITS DE L'HOMME
La CRDH de Marrakech a organisé le 25 avril à son siège une rencontre d'information avec les médias régionaux qui a permis aux représentants de la presse de prendre connaissance des prérogatives, missions et actions de la Commission régionale en particulier et du Conseil en général. Cette rencontre a permis également de discuter de l'état de la presse dans la région et d'examiner les perspectives de travail commun entre la CRDH et la presse régionale en vue d'une meilleure protection et diffusion de la culture des droits de l'Homme.

CASABLANCA-SETTAT

RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES AU MAROC
En partenariat avec la CRDH de Casablanca-Settat et le Mouvement pour la démocratie paritaire, l'Institut arabe des droits de l'Homme a organisé le 25 avril à Casablanca un atelier national pour présenter les conclusions de l'étude relative au 'renforcement du rôle des partis politiques et des syndicats dans la promotion de la participation politique des femmes'. Réalisée dans le cadre d'un projet régional mis en œuvre par l'Institut arabe, en partenariat avec l'organisation 'Oxfam Novib' et avec le soutien de l'Union européenne, cette étude a établi un état des lieux de la participation politique des femmes au Maroc en mettant l'accent sur les contraintes qui entravent une plus forte contribution des femmes à la vie politique et syndicale et son accès aux postes de décision. L'étude propose l'élaboration d'un plan d'action en vue de promouvoir la participation politique des femmes.

TANGER**LA CITOYENNETÉ ET LES VALEURS DES DROITS DE L'HOMME**

En collaboration avec la CRDH de Tanger, l'association « Chouf » pour la promotion de la bande dessinée au Maroc a organisé du 24 au 26 avril à Tétouan la huitième édition du festival national de la bande dessinée sur le thème 'la citoyenneté et les valeurs des droits de l'Homme'. Le programme de ce festival a été marqué par l'octroi du prix du Conseil national des droits de l'Homme de la meilleure bande dessinée dédiée à la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

ETAT DES LIEUX DE LA MÉDECINE LÉGALE

La CRDH de Tanger a organisé le 25 avril à Tanger une conférence sur l'état des lieux de la médecine légale dans la région de Tanger-Tétouan, en vue d'attirer l'attention sur l'importance de la médecine légale dans la protection des droits, la garantie des conditions du procès équitable et la lutte contre l'impunité. Outre la présentation des conclusions de l'étude du CNDH sur les activités médico-légales au Maroc, les travaux de cette rencontre ont porté sur plusieurs thèmes dont 'les contraintes de l'exercice de la médecine médico-légale au Maroc', et 'la médecine légale et les conditions du procès équitable : point de vue de la justice'.

FÈS-MEKNÈS**SIDA ET APPROCHE DROITS DE L'HOMME**

La CRDH de Fès-Meknès a organisé le 25 avril à Fès une rencontre d'information et de partage sur le thème 'sida et droits de l'Homme : approche du CNDH'. Il convient de rappeler que la Commission avait participé en décembre 2013, aux côtés de l'Association de lutte contre le sida (ALCS) à l'organisation d'une rencontre de sensibilisation sur « la lutte contre la stigmatisation et la discrimination à l'égard des femmes en situation difficile et les plus vulnérables au sida ». De même, le Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) avait signé en 2010 une lettre d'accord avec l'ONUSIDA qui porte sur le renforcement de la protection des personnes atteintes ou vivant avec le VIH.

SESSION DE FORMATION EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME

La CRDH de Fès-Meknès a organisé les 23 et 24 avril à Fès une session de formation sur le thème 'initiation aux droits de l'Homme' au profit des membres de la commission de suivi de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée entre le CNDH et les Académies Régionales d'Education et de Formation des régions de Fès-Boulemane, Meknès-Tafilalet et Taza-Al Hoceima-Taounate. Le programme de formation a porté sur trois grands axes, 'les normes et les mécanismes internationaux des droits de l'Homme', 'la Convention des droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs', et 'les mécanismes et techniques pédagogiques en matière d'éducation aux droits de l'Homme'.